

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 18 Juillet

LES CHEMINS DE FER EN 1895

Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les résultats de l'exploitation des chemins de fer pendant les derniers exercices ; ces résultats font espérer qu'en accordant aux compagnies une garantie d'intérêts, l'Etat leur a fait une avance et non pas un don.

En 1883, lors de la conclusion des conventions, la seule compagnie de l'Ouest réclamait une garantie de dix millions. Mais en 1883 commença pour l'industrie des chemins de fer une crise d'une intensité rare, due surtout à la moins-value des produits agricoles et aux ravages du phylloxéra. Elle se prolongea, — écrit M. Ch. Gomet, — jusqu'en 1887, et se fit sentir même pendant les années suivantes. Ce n'est qu'en 1889 seulement que les recettes dépassèrent celles réalisées en 1883, bien que la longueur du réseau exploité eût augmenté, dans cette intervalle, d'environ 4.000 kilomètres.

L'administration fut assez habile pour réduire, malgré l'allongement du réseau, les frais généraux d'une quinzaine de millions. Mais, à partir de 1891, la circulation redevenant active sur les voies ferrées et les dépenses d'exploitation augmentèrent forcément. « Trois autres causes continuèrent à en grossir le chiffre. D'une part, le réseau exploité continua à s'étendre, d'autre part, pour répondre aux exigences du service des voyageurs rendu plus intense par la réduction des tarifs opérée en 1892, il fallut exécuter de coûteux travaux, agrandir les gares, accroître l'effectif des wagons et des locomotives, renforcer les voies et reconstruire de nombreux ouvrages d'art, pour les mettre en état de supporter la vitesse plus grande ainsi que le poids plus lourd des machines, créer des trains en grand nombre et engager de nouveaux agents. Enfin les com-

pagnies durent relever une foule de petits traitements, diminuer la durée du travail et augmenter leurs versements aux caisses de retraite et de prévoyance. »

Tout cela, naturellement, exerça une répercussion sur le montant de la garantie d'intérêts. Elle s'éleva à 86 millions en 1892, et à 97 millions et demi en 1893. En 1894, elle s'abaissa à 77 millions et demi et, d'après les comptes des compagnies, les résultats de leur exploitation, pendant le dernier exercice, leur permettent de solliciter des avances de l'Etat que jusqu'à concurrence de 51.470.000 francs soit, en 3 ans, une réduction de 46 millions.

Cette amélioration de près de moitié, provient tout simplement du retour des conditions normales d'exploitation. En 1891, le total des recettes brutes du Nord, de l'Est, de l'Ouest, de l'Orléans, du P.-L.-M., du Midi, montait à 1.092 millions. En 1895, il s'élevait à 1.186 millions, soit un écart, en cinq années, de 94 millions.

Pendant ce temps, les dépenses passaient de 575 millions à 615 millions. D'où un accroissement de 40 millions dans les dépenses, à opposer à l'accroissement de 94 millions dans les recettes. Et cependant le réseau est plus long de près de 1.500 kilomètres, mais il est exploité avec une toute autre activité. En 1891, les trains avaient parcouru, sur les lignes des six grandes compagnies, 233 millions de kilomètres. En 1895, ils n'en ont pas parcouru moins de 263.600.000. L'augmentation est, on le voit, d'un peu plus de 30 millions de kilomètres, et comme les frais de traction et d'entretien du matériel coûtent 80 centimes par kilomètre de train, que, de plus, les dépenses de la voie et du service d'exploitation peuvent être évaluées à environ 1 f. 20. il est facile de calculer le supplément de charge qui en résulte.

En face des recettes brutes et des dépenses, plaçons le produit net. En 1891, il était de 517 millions ; en 1895, il fut de 571 millions. Différence, 54 millions. En rapprochant cette plus-value de celle des recet-

tes brutes, 94 millions, on voit que les frais ont absorbé 43 0/0 de l'excédent des recettes, et que 57 0/0 forment le produit net. Il n'est pas douteux que cette proportion de bénéfices grandira dans l'avenir, et on doit s'attendre à ce que la plupart des grandes compagnies qui ont actuellement recours à la garantie, ne l'invoquent plus, et que même, dans une dizaine d'années, quelques-unes d'elles commencent à rembourser à l'Etat.

Déjà, la compagnie P.-L.-M., qui avait demandé 29.809.000 francs au Trésor, en 1892, n'a plus eu besoin, en 1895, que de 987.000 fr. Le jour où 464 kilomètres actuellement en déficit, se mettront à rapporter, la compagnie renoncera à la garantie d'intérêts. Cet événement heureux arrivera dans un temps très prochain.

En présence des résultats que nous venons d'analyser et qui permettent de constater dans l'exploitation des chemins de fer français une amélioration très réelle, il est permis d'espérer que les sommes avancées par l'Etat et qui ont pesé lourdement sur son budget, rentreront dans les caisses du Trésor, après avoir permis de donner à nos chemins de fer un développement indispensable.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

M. Félix Faure à Reims

Après la réception des autorités, le président de la République s'est rendu à la maison de convalescence dont il a inauguré les constructions, puis à l'Hôtel-Dieu, où il a nommé chevalier de la Légion d'honneur M. Neveux, président du comité des hospices, et distribué des médailles à cinq sœurs de charité. Au moment de se retirer, il a aperçu une vieille infirmière, Mme Jaunet, âgée de soixante-dix-huit ans, qui compte cinquante-six ans de service ; il lui a remis, à elle aussi le ruban d'une médaille de bronze qui sera frappée à son intention.

Il faut à tout prix que je l'éclaircisse.

Et après un instant de silence.

— Malheur à lui, malheur à ce misérable qui sème le trouble, la haine et la discorde sur son passage, qui empoisonne tout ce qu'il approche, tout ce qu'il touche. Il n'y aura jamais de supplice assez douloureux pour lui faire expier tous ses crimes. Oh ! ce passé que j'aurais voulu oublier, voilà qu'il se dresse de nouveau tout entier devant moi, sous les traits maudits de ce coquin.

Cette fois il ne m'échappera pas ; j'aurais dû l'abattre comme un chien enragé pendant que je le tenais à portée de mon revolver.

Mais patience, si ma haine se réveille, la vengeance approche. Il n'y a plus personne entre nous, j'avais promis une fois d'épargner sa vie, cédant aux supplications de sa vieille mère éplorée. Il ne s'agit plus d'un duel mais d'une exécution.

— Soyez tranquille, mon lieutenant, s'écria Maluni, j'ai un vieux compte à régler avec le misérable, si vous voulez je lui présenterai votre note avec la mienne.

— Je te défends de toucher à un seul des cheveux de sa tête, tu m'entends, ou gare à toi.

— Par exemple, elle est trop raide, celle-là, fit le soldat stupéfait !

— Cet homme m'appartient, je veux l'avoir vivant en mon pouvoir, je veux pouvoir lui cracher mon mépris à la face, réparer ma haine de ses souffrances, lui faire endurer tourment pour tourment, tout ce que je souffre depuis des mois, lui reprocher ses crimes, le forcer devant tous à confesser ses infamies, l'obliger à proclamer mon innocence.

Il serait trop heureux, le traître, l'insposteur, s'il mou-

L'inauguration

Il est cinq heures quand la tête du cortège présidentiel apparaît sur la place du Parvis, où va avoir lieu l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc. Une estrade, ornée de velours rouge à crêpines d'or, est dressée sur le côté droit du portail de la cathédrale. M. Félix Faure y prend place, ayant à sa droite M. Méline, président du conseil, et le préfet ; à sa gauche, le général Billot, ministre de la guerre, et le maire ; le général Tournier est assis derrière lui, entre le cardinal Langénieux et le général Hervé ; tous les sénateurs, les députés et les hauts fonctionnaires, se groupent sur les autres sièges.

Après le discours de M. Gosset, président du comité, le voile blanc qui couvrait la statue a été enlevé par un cuirassier aux applaudissements de toute l'assemblée. L'œuvre que M. Paul Dubois a sculptée avec tant de passion et de conscience est apparue à tous les yeux. La vierge lorraine, couverte de son armure, est solidement campée sur son cheval de bataille aux muscles tendus, le pied dans les étriers. Du bras droit, elle brandit son épée ; sa tête légèrement inclinée et coiffée d'un léger casque.

Le maire, Noirot, a brièvement évoqué l'épopée touchante et grandiose de la Pastoure de Vaucoeurs.

Le général Billot a dit ensuite que le ministre de la guerre vient, au nom de l'armée, pour saluer la vierge héroïque qui sauva la patrie.

Le président de la République s'est levé, et, faisant en quelques mots l'éloge du sculpteur, il a ceint, au milieu de nouveaux applaudissements, M. Paul Dubois, du cordon de grand-croix de la Légion d'honneur.

La cérémonie s'est terminée par le défilé de toutes les sociétés rémoises. La fanfare des tonneliers et la Société d'Alsace-Lorraine, ont été très remarquées. L'armée a défilé devant la statue de Jeanne d'Arc, elle a été très applaudie.

A L'ÉLYSÉE

Paris, 17 juillet.

M. Millet, résident général en Tunisie, a remis à M. le président de la République les insignes, en brillants, de l'ordre de la famille Husseinite, qui est la plus haute distinction tunisienne, ordinairement réservée aux princes de la famille beylicale.

Cet envoi était accompagné d'une lettre autographe du bey, qui a été remise et traduite par les soins du général Valensi.

Le président de la République a chargé le résident général de transmettre ses compliments et ses remerciements au bey.

rait d'une balle en pleine poitrine, ou d'un coup de sabre comme un brave.

Ce que je veux pour lui, c'est la mort ignominieuse, infamante des assassins, reçue de la main du bourreau. Il me le faut vivant, fais-toi son défenseur au besoin dans la mêlée.

As-tu compris ?

— Oui, mon lieutenant, on tâchera de vous obéir, malgré tout le bonheur que j'aurais éprouvé à tracer avec ma baïonnette une belle raie au milieu du front de ce vilain oiseau.

Ils entrèrent dans le camp.

— Sans être trop curieux, qu'allez-vous faire maintenant, mon lieutenant, demanda Maluni.

— Différer l'attaque et prévenir l'amiral.

Le soldat eut une grimace des plus expressives, qui n'échappa pas à l'officier.

— Ce n'est pas ton avis à ce qu'il paraît fit Savreux.

— Pour ça c'est vrai, mon lieutenant, j'aimerais mieux profiter de ce que nous savons pour apprendre à toutes ces faces jaunes, que le bon Dieu doit se repentir d'avoir mis au monde, de quel bois nous nous chauffons. Mais, après tout, ça ne me regarde pas, vous savez mieux que moi ce que vous avez à faire.

— Si je n'écoutais que mon impatience, j'agirais de suite, mais l'amiral ne me pardonnerait pas un second échec et la perte inutile de ses braves.

Avertis, de ma part, tous les officiers que l'attaque est ajournée et que l'amiral me demande à son bord. Rien de plus.

— Et le lieutenant Chopard ?

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 34

HAINES MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

DEUXIÈME PARTIE

SUR LES COTES DE CHINE

VII

Deux traîtres

Chopard était là sans mouvement, la bourse dans la main, indifférent à la pluie qui le glaçait.

— Le prix de ma trahison, murmura-t-il, la rançon de mon honneur !

Il jeta la bourse à terre avec dégoût ; les piastres rendirent un son argentin qui le fit tressaillir.

— Judas, continua-t-il, tu as vendu tes camarades, les héroïques soldats, livré le drapeau, toi, un officier français... et pourquoi ?

Toujours mon fol orgueil !

Oh ! fit-il en tendant le poing dans la direction par où Dubulle venait de disparaître, cet homme, mon mauvais génie, qui est-il ? Pourquoi faut-il que je l'ai connu. Ce n'est pas un Chinois, quel est son but ?

Mais, il en est temps encore, j'irai trouver Savreux, je lui révélerai mon infamie, je le supplierai à genoux de me garder mon secret ; je n'ai pas peur de la mort,

je saurai me faire tuer en brave, la face tournée vers l'ennemi.

Et, tout de suite :

— Non, il est trop tard, il ne voudra pas m'écouter, il me livrera à l'amiral, c'est la dégradation infamante, c'est le honteux peloton d'exécution, on me l'avait prédit ?

Il ajouta avec un geste de désespoir :

— Le sort en est jeté, il est trop tard pour reculer, allons !

Et sans se baisser pour ramasser la bourse, sans jeter un seul regard en arrière, le malheureux reprit le chemin des barraquements.

Quand il fut à quelque distance, Savreux et son compagnon sortirent de leur cachette.

— Ouf ! dit Maluni en se secouant, il était emps qu'il décampaît, cet animal-là commençait à m'attendrir avec ses jérémiades.

Mais, si vous le voulez bien, mon lieutenant, filons, le jour approche et l'heure de l'attaque aussi, vous n'avez que le temps de prendre vos mesures.

— Ramasse la bourse, ordonna Paul, c'est une pièce à conviction, et en route.

L'officier était pensif, soucieux ; au bout de quelques instants de marche, il se laissa aller à faire ses réflexions à haute voix.

— Dubulle, ici ! J'aurais dû m'en douter fit-il, se parlant à lui-même. Par suite de quelles circonstances ? Depuis quand, comment est-il parvenu à retrouver mes traces, où a-t-il connu Chopard ? Le malheureux, encore une de ses victimes, comme le braves garçon qui m'accompagne. Oh ! si c'est possible encore, je le sauverai.

Mais, le mystère, qui donc m'en donnera l'explication ?

Le général Tournier, secrétaire général de la présidence, a remis ensuite au général Valensi, au nom du président de la République, les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

Le général Jamont

Le ministre de la guerre a fait signer hier matin au conseil des ministres le maintien du général Jamont, sans limite d'âge, dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée.

L'armée tout entière applaudira à cette mesure justifiée par les brillants états de service du général Jamont. Elle saura gré au ministre de la guerre de lui avoir conservé un chef qui réunit les trois qualités essentielles du commandement : la santé, la capacité et l'autorité.

On sait que le général Jamont est désigné dès le temps de paix pour le commandement d'une armée en cas de guerre.

Les troupes qui ont servi sous ses ordres ont la plus grande confiance en lui ; c'est le plus bel éloge qu'on puisse lui adresser.

La santé de M. Barthou

Quoique son état se soit amélioré, M. Barthou est encore assez souffrant et se trouve obligé d'interrompre son travail. Sur le conseil des médecins, il partira le 25 juillet pour les Eaux-Bonnes, afin d'y faire une cure.

En conséquence, durant son absence, le ministère de l'intérieur sera confié à M. Darlan, ministre de la justice.

M. Barthou ne pourra pas accompagner le président de la République dans son voyage de Bretagne.

France et Russie

Béthune, 16 juillet.

Le colonel du 73^e d'infanterie a reçu le télégramme suivant :

« Le 73^e régiment d'infanterie russe, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de la délivrance de la forteresse de Bayazid, boit à la santé de ses camarades du même régiment français, à l'espérance de se secourir aussi fraternellement sur le champ de bataille. Vive la France ! Hourrah !

« Signé : Les officiers du 73^e régiment. »

La réponse suivante a été envoyée à Medjibroz (Podolie).

« Plein d'admiration pour les intrépides défenseurs de Bayazid, le 73^e français se promet de témoigner en toute circonstance, une amitié fraternelle au 73^e russe et boit à sa santé. Vive la Russie !

« Signé : Les officiers du régiment. »

Mort de Rainilaiarivony

Paris, 18 juillet.

Le ministre des colonies vient de recevoir un télégramme d'Alger lui annonçant la mort subite de Rainilaiarivony, l'ancien premier ministre de la reine de Madagascar, décédé à l'âge de soixante-dix ans.

On suppose qu'il a succombé aux suites d'une maladie de vessie dont il souffrait depuis longtemps.

LE CANAL DES DEUX MERS

Paris, 17 juillet.

Hier au soir, a eu lieu, au Grand-Hôtel, une conférence de M. Francisque Sarcey, sur le canal des Deux-Mers. M. le colonel prince de Polignac, président des comités algériens, présidait cette réunion.

Et c'est au milieu d'un auditoire composé de nombreuses notabilités du monde scientifique, politique, commercial et de la presse, que le conférencier a réfuté les objections suscitées contre le canal des Deux-Mers.

Les explications spéciales fournies ensuite par l'ingénieur E. Moreau, ancien député, ont démontré la possibilité technique, ainsi que les nombreux avantages économiques et stratégiques de l'exécution du canal des Deux-Mers.

Aussi, les applaudissements n'ont-ils pas été ménagés aux orateurs par une assemblée entièrement convaincue de la grandeur de l'œuvre.

Expériences de correspondance militaire

D'intéressantes expériences de correspondance militaire, à l'aide de la télégraphie optique, vont avoir lieu pendant deux mois entre Toulon, Nice, la Corse et les Alpes.

Un détachement du 7^e régiment du génie en garnison à Avignon, est arrivé mercredi à Toulon pour procéder à ces expériences.

Il se compose d'un sergent, d'un caporal et de quatorze sapeurs télégraphistes qui ont été répartis comme suit : 1 sergent et 6 sapeurs au poste principal du mont Coudon ; un caporal et 6 sapeurs aux postes secondaires de Porquerolles et de Port-Cros ; 2 sapeurs au poste secondaire de Six-Fours, rade de Toulon.

On sait que le poste principal de Coudon, au Nord-Est de Toulon, communique directement avec celui du mont Chauve à Nice, lequel cor-

respond directement aussi avec le poste de Monte-Pigno à Bastia et celui du pic Charvet, dans les Alpes. D'autres postes de télégraphie optique sont établis sur toutes nos frontières ; ils communiquent entre eux et feront les mêmes expériences des correspondance militaire pendant deux mois.

MADAGASCAR

Un télégramme de Port-Saïd au ministre de la marine annonce que l'affrété de l'Etat, le *Polynésien*, a quitté cette ville à destination de Marseille, ayant à son bord 121 passagers de la marine, dont 79 convalescents et 11 passagers de la guerre appartenant à la légion étrangère, tous convalescents. Aucun décès ne s'est produit au cours de la traversée.

Mise en liberté de Calvignac

Carmaux, 16 juillet.

M. Calvignac, maire de Carmaux, dont nous avions annoncé l'arrestation, a été mis en liberté mercredi soir, à sept heures.

Carmaux a repris sa physionomie habituelle.

Carmaux, 18 juillet.

M. Calvignac vient de recevoir assignation d'avoir à comparaître devant la première chambre civile de la cour d'appel de Toulouse pour y répondre du délit d'outrages par paroles à un commissaire de police dans l'exercice de ses fonctions.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Élections des Municipalités

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Communes. Maires. Adjoins.

Canton de Bretenoux

Belmont.....	Péjamont.	Ginibre.
Biars.....	Pouchi.	Page.
Bretenoux....	Boyer P.	Vaurs.
Cahus.....	Capelle.	Page.
Comiac.....	N.	N.
Cornac.....	Lamarche.	Bénéchie.
Gagnac.....	Fayet.	Soulhol.
Guntrac.....	Vailles.	Mentières.
Girac.....	Mamoul.	Trassy.
Glanes.....	Charlat.	Lafon.
Lamativie....	Larribe.	Toulet.
Prudhomat....	Faure.	Ayroles.
Puybrun.....	Vital.	Nuville.
St-Michel-Loubéjou.	Granval.	Gineste.
Tauriac.....	Dupuy.	Castagné.
Teyssieu.....	Latour.	Larribe Jean.

Canton de Cajarc

Cadrieu.....	Gentou.	Gorse.
Cajarc.....	Mirabel.	Taurant.
Carayrac....	Ausset.	Delbos.
Frontenac....	Charles.	Day.
Gréalou.....	Gasc.	Ausset.
Larnagol....	Vinel.	Vinel Louis.
Laroque-Toirac.	Debons.	Murat.
Marcihac....	Couderc.	Cousy.
Montbrun....	Ausset.	Momayoux.
Puyjournes...	Sallesse.	Palis.
St-Chels....	Pezet.	Flaujac.
St-Jean-de-Laur.	Gaillard.	Granot.
St-Pierre-Toirac.	Devic.	Marcouly.
St-Sulpice....	Francoual.	Rouzeyrolles.

Canton de Figeac (Est)

Figeac.....	Vival.	Galtier, Marconac.
Bagnac.....	Conort.	Rives.
Cuzac.....	Granier.	Laboisse.
Felzins.....	Devèze.	Delbos.
Lentillac....	Lancelot.	Carbonnel.
Linac.....	Antraygues.	Labro.
Lunan.....	Bressoles.	Baudis.
Montredon....	Gratacap.	Teilhard.
Prendeignes..	Saury.	Calméjane.
St-Félix.....	Assié.	Grès.
St-Perdoux....	Lacarrière.	Marroncle.
Viazac.....	Carrayrou.	Gaubert.

Canton de Figeac (Ouest)

Bédier.....	Vayse.	Fabre.
Camboulit....	Cavarroc.	Bienvenu.
Camburat....	Beulaguet.	Raffy.
Capdenac....	Longuet.	Fréjaville.
Faycelles....	Dournes.	Couybes.
Fons.....	Born.	Thomas.
Fourmagnac..	Chartrou.	Chartrou, O.
Lissac et Muret.	Merle.	Cayrel, Julien.
Planioles....	Salissac.	Longuevergne.

Canton de Lacapelle-Marival

Albiac.....	Fontanille.	Cassan.
Anglars.....	Cadiergues.	Vigüé.
Aynac.....	Vayssières.	Glanes.
Bourg (le)....	Monthertrand.	Barredon.
Bouysson (le).	Vignal.	Chartrou.
Cardaillac....	Laparra.	Chartrou.
Espeyroux....	Destrudel.	Tournié.
Issendolus...	Grimal.	Chalvet.
Labathude....	Bladou.	Lasborie.
Lacapelle-Marival.	Cadiergues.	Karkowski.
Leyme.....	Pradeyrol.	Lacam.
Molières....	Ferrand.	Nastor.
Rudelle.....	Latapie.	Magot.
Rueyres.....	d'Arcimoles.	Faure.
St-Bressou... Destrudel.		Daymon.
St-Colombe... Plagne.		Lasfargues.
St-Maurice... Ferrand.		Counod.
Thémines.... Lacarrière.		Delsahut.
Théminettes.. Lavernhes.		Latapie.

Canton de Latronquière

Calviac.....	Dumas.	Canet.
Gorses.....	Gasquet.	Bezou.
Labastide-du-Haut-Mt.	Mariel.	Lavergne.
Latronquière...	Roussille.	Mage.
Laresses....	Couderc.	Jauliac.
Montet et Bouxal...	Ste-Marie.	Estival.
Sabadel.....	Lafragette.	Donadiou.
St-Cirgues....	Pauliac.	Larigaldie.
St-Hilaire....	Lafon.	Lacarrière.
St-Médard-Nieourby...	Chayriguet.	Souléry.
Sénaillac.....	Larribe.	Druilhe.
Sousceyrac....	Espinadel.	Ricors.
Terrou.....	Castanié.	Cancès.

Canton de Livernon

Assier.....	Murat.	Amouroux.
Boussac.....	Rigouste.	Sales.
Brengues....	Oulié.	Fages.
Cambes.....	Vilhès.	Védrunes.
Corn.....	Labanhie.	Valette.
Durbans.....	Pégourié.	Destips.
Espédaillac...	Pradié.	Sabaté.
Flaujac.....	Larnaudie.	Greil.
Grèzes.....	Despeyroux.	Védrunes.
Issepts.....	Daynac.	Bouzu.
Livernon.....	Delpou.	Reveilhaç.
Quissac.....	Engelibert.	Gardou.
Reilhac.....	Pons.	Vieillescazes.
Reyrevignes..	Myr.	Ourtal.
St-Eulalie....	Milhan.	Delmas.
St-Simon.....	Bex.	Greil.
Sonac.....	Besombes.	Lacabanes.

Canton de Saint-Céré

Autoire.....	Mourlhon.	Martin.
Bannes.....	Fayt.	Maymiel.
Bio.....	Grimal.	Teulet.
Freyssinhes..	Verdié.	Landes.
Lentillac-près-St-Céré.	Salacroup.	Gracety.
Loubressac....	Mauray.	Lescure.
Mayrinhaç-Lentour.	Ribayrol.	Layral.
Saignes.....	Ayroles.	Despeyroux.
Saint-Céré....	Lherm.	Baudel.
St-Jean-Lespinasse..	Cassan.	Bourgade.
St-Laurent-les-Tours..	de Lavaur.	Lescure.
St-Médard-de-Presque.	Lacassagne.	Turenne.
St-Vincent....	Gouzou.	Thamié.
Lacandourcet.	Laval.	Cassagnes.

Commission départementale

Séance du 11 juillet

Présents : MM. Iscard, président ; Pradines, Relhié et Cocula, secrétaire.

Absents : MM. Delpout, Laparra et Longpuech, excusés.

M. le préfet assiste à la séance.

La commission a eu à statuer sur les affaires suivantes :

Demande d'Anaïs Redoulès : appareil orthopédique. — Avis favorable est donné.

Demande d'Antoinette Sabaté : appareil hypogastrique. — Avis favorable est donné.

Demande de Caroline Lacombe, veuve Vers : pessaire Rainol. — Avis favorable est donné.

Secours à domicile : Léon Planchard, de Grézels. — Avis favorable.

Secours à domicile : Victor Calvet, de Saint-Sauveur-la-Vallée. — Avis favorable.

L'assistance médicale gratuite est favorable au système d'abonnement et charge M. le docteur Relhié de rapporter l'affaire au conseil général.

Castelnaud. — Le conseil accorde un secours de 243 fr. pour rechercher une source d'eau potable pour la commune. Cette somme avait été allouée primitivement pour la construction d'un lavoir.

Bélaye. — Accordé 100 fr. pour réparation du mur du cimetière.

Cardaillac. — Accordé 100 francs pour réparation d'un puits communal.

Castelfranc. — Accordé 100 fr. pour réparation du mur du cimetière.

Lherm. — Réfection du mur de clôture de l'école de Péchaurier. — Accordé 50 fr.

Le Vigan. — Classement du projet de l'école de filles. — Avis favorable.

Répartition des fonds de la subvention de 29,000 fr. accordée aux communes, pour la construction des chemins vicinaux ordinaires. — Approuvé.

Etat des mandats émis pour la comptabilité départementale (mai-juin). — Acte est donné.

Esclauzels. — Classement du chemin ordinaire n° 6, du Courpou à Nègromont et à la route nationale. — Approuvé.

Cazals. — Avant-projet du chemin ordinaire n° 11. — Approuvé et déclare les travaux d'utilité publique.

Cazals. — Avant-projet du chemin vicinal ordinaire n° 12. — Approuvé et déclare les travaux d'utilité publique.

Cremps. — Avant-projet du chemin vicinal ordinaire n° 9 ; rectification entre les profils numéros 1 et 6. — Approuvé et déclare les travaux d'utilité publique.

Saint-Céré. — Avant-projet du chemin vicinal ordinaire numéro 6. — Approuvé et déclare d'utilité publique (chemin vicinal ordinaire n° 6, de Saint-Céré à la limite de la commune de Frayssinhes).

Saint-Martin-le-Redon. — Avant-projet du chemin vicinal ordinaire numéro 8. — Approuvé et déclare les travaux d'utilité publique (tracé jaune).

Terrou. — Avant-projet du chemin vicinal ordinaire n° 6. — Approuvé et déclare les travaux d'utilité publique.

Larroque-Toirac. — Déclassement du chemin vicinal n° 3 de Larroque à Gréalou. — Le conseil prononce le déclassement demandé.

Lunan. — Déclassement du chemin vicinal ordinaire n° 5 de Lunan à Ventailac. — Le conseil prononce le déclassement, partie comprise entre le village de la Contie et la limite de la commune, 1.314 mètres.

Sainte-Croix. — Subvention pour réparation de chemins ruraux. — Rejeté.

Corn. — Subvention pour construction d'un mur et terrassement en vue de l'établissement d'un chemin rural. — Accordé 100 fr. sur les fonds de la police correctionnelle.

Tabacs. — Règlement de comptabilité de la caisse d'assurances. — Approuvé.

Projet d'arrêté de répartition des membres du jury pour 1897. — Avis favorable est donné.

Aliénés. — Renvoi de la demande des héritiers Soustre au conseil général.

Secours à domicile. — Julie Cépède : avis favorable.

Calvignac. — Chemin vicinal ordinaire n° 6 (classement approuvé). Chemin vicinal ordinaire n° 6, de Calvignac au ruisseau de Fontclair.

Conseil de Préfecture

Séance du 15 Juillet

Le Conseil était présidé par M. Druard, préfet, assisté de MM. les conseillers Laparra et Desprats. Commissaire du gouvernement M. Caviolle, conseiller de préfecture.

Voici les décisions rendues :

Commune de Sérignac. — [MM. Vigouroux, Gras, Delbreil ont protesté contre l'élection de M. Lescole, maire, et Sagnes, adjoint.

Personne ne se présente pour soutenir ou réfuter les griefs des protestataires.

Le conseil, après en avoir délibéré, annule l'élection du maire et maintient celle de l'adjoint.

Commune de Lamothe-Cassel. — Les sieurs Boudot, Besse, Bélibio, Magot et Astorg, anciens conseillers municipaux de la section de Puycaivel, ont protesté contre l'élection de la municipalité de Lamothe-Cassel et demandent que l'élection du maire et celle de l'adjoint soient annulées.

La protestation est rejetée.

Commune de Vaylats. — MM. Laporte Almaric et Rescoussié, avaient formulé des protestations contre la municipalité de Vaylats.

Protestation rejetée.

Conseils d'arrondissement

Les conseils d'arrondissement se réuniront le 20 juillet 1896 pour la première partie de leur session et le 21 septembre pour la seconde partie.

La durée de chacune ne pourra excéder cinq jours.

MM. Bourgeois et Cavaignac à Figeac

MM. Léon Bourgeois, ancien président du conseil, et Godefroy Cavaignac, ancien ministre de la guerre, ont accepté l'invitation qui leur a été faite par M. Vival, député, d'assister aux fêtes de Figeac les 23 et 24 août prochain.

Médailles d'honneur

A l'occasion de la fête du 14 juillet et en exécution du décret du 16 juillet 1896, M. le Ministre du commerce vient d'accorder des médailles d'honneur aux ouvriers ci-dessous :

Mmes Boussuge, Marguerite ; Calmel, Marie ; M. Heilhes Barthélemy, ouvriers au Magasin des tabacs.

Mme Carriol Léontine, ouvrière chez M. Doucède, tailleur à Cahors.

Mme Carriol travaille depuis 33 ans dans la même maison.

Toutes nos félicitations.

Concours de poulinières et de pouliches de deux ans

Jendi, a eu lieu à Cahors (cours de la Chartreuse), le concours de poulinières et de pouliches.

Très peu de monde ; les animaux présentés n'étaient d'ailleurs pas nombreux.

Voici les prix distribués :

Poulinières : 1^{er} prix, M. Biergeon, à Cahors ; 2^e prix, M. Salacroup, à Carnac-Rouffiac ; 3^e prix, M. Magot, à Saint-Martin-de-Vers ; 4^e M. Castelnaud, à Maxou.

Pouliches : 1^{er}, M. Davant, à Cahors ; 2^e prix, M. Sicard, à Montdoumer ; 3^e prix, M. Sastras à Cahors ; 4^e prix, M. Delfau, Sénaillac (Lauzès).

Grandes Courses Vélocipédiques

Dans sa dernière séance, le conseil d'administration du *Vélocé-Sport Cadurcien* a décidé de donner de grandes Courses de vélocipèdes, le dimanche 19 octobre prochain.

Les délits de chasse

Les procès-verbaux de la gendarmerie et d'autres agents de l'Etat restant souvent sans suite devant les tribunaux correctionnels, dans la poursuite des délits de chasse, par suite d'une interprétation abusive des arrêtés préfectoraux, ceux-ci devront spécifier catégoriquement, à l'occasion de l'ouverture de la chasse, en 1896, les espèces d'animaux malfaisants ou nuisibles que les pro-

propriétaires ou fermiers pourront, en tout temps, sans permis, détruire sur leurs terres avec tous les engins.

Voici la désignation de ces animaux arrêtés définitivement : les loups, putois, lapins, renards, blaireaux, loutres, fouines, belettes, corbeaux, pies, geais, palombes, moineaux, le pic-vert et la pie-grièche.

Marché-foire de Cahors

La foire du 11 juillet a été sans importance, à cause de la grande chaleur ; très peu d'animaux ont été amenés sur les divers marchés. Ils se sont vendus aux cours des dernières foires.

Halle. — Blé en vente 50 hectolitres, vendus 45, prix moyen 17 francs l'hectolitre. Mais en vente 30 hectolitres, vendus 28, prix moyen 12 francs 25 l'hectolitre.

Marché. — Volailles grasses vendues de 75 cent. à 90 cent. le 1/2 kil. Canards, 65 cent. le 1/2 kil. Oisons, de 3 à 5 fr. la paire. Jeunes canards, de 2 à 3 fr. la paire. Laine, 50 cent. le 1/2 kil. Enfilés, de 55 cent. à 60 cent. la douzaine. Il n'y a pas eu de vols ni d'accidents sérieux.

Gourdon

La Société d'instruction publique élémentaire (fondation Carnot), vient de décerner à M. Zeglicki, président du tribunal de Gourdon, une médaille de bronze pour son manuel *Le Droit usuel à l'école primaire*.

M. Zeglicki avait déjà obtenu de la Société nationale d'encouragement au bien une médaille d'honneur en vermeil, pour ce manuel.

Était-ce un assassin ?

On vient d'arrêter à Gourdon un individu nommé Etienne Guittard, âgé de trente-deux ans, marchand ambulant, né à Ausmery (Cher).

Guittard, qui avait commis de nombreux vols dans la région du Sud-Ouest, avait été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Marmande, d'où il parvint à s'échapper quelques jours avant la date fixée pour sa comparution devant le jury.

La cour d'assises le condamna par contumace à vingt ans de travaux forcés, dans sa session de décembre. Bien qu'il n'eut pas quitté la France on n'avait pu le découvrir jusqu'au moment où il a été arrêté à Gourdon.

Guittard a été transféré à la maison d'arrêt d'Agen.

On attache à son arrestation une importance considérable.

Guittard habitait, en effet, Tonneins, où sa présence avait été remarquée à l'époque où fut commis le crime de Laparade.

Une vieille femme connue sous le nom de la Mamourette, rebouteuse très réputée et passant pour riche, fut trouvée un beau matin assassinée dans sa maison de Beausoleil.

On croit que Guittard ne serait pas étranger à ce crime.

Cardaillac

Lundi, vers 4 heures du matin un malheur terrible a mis la désolation dans la famille Orliac, propriétaire dans le bourg de la commune.

Pendant que ses parents étaient occupés à engranger une charretée de foin, le fils Orliac, âgé de dix ans, qui s'était levé de bonne heure pour faire son devoir, s'endormit sur une chaise au coin du feu. Ses vêtements prirent feu ; l'enfant se réveilla et se mit à crier au secours. Le père accourut, prit celui-ci dans ses bras et alla le plonger dans un puits contigu à la maison d'habitation. Il était trop tard ; les brûlures étaient si profondes que ce malheureux est mort la nuit suivante dans des souffrances atroces.

GRAMAT

CONCOURS SPÉCIAL DE LA RACE OVINE

Voici la liste des récompenses :

1^{re} Catégorie (Agneaux et agnelles). — MALES. — 1^{er} *Sous-Catégorie* (Agneaux d'hiver et agneaux de printemps). — 1^{er} prix, 80 fr., n° 6, M. Henri Brel, à Réveillon, commune d'Alvignac ; 2^e prix, 70 fr., n° 26, M. Henri Lamothe, à Audères, commune de Bio ; 3^e prix, 60 fr., n° 40, M. J.-Henri Vitrac, à Cavagnac, commune de Gramat ; 4^e prix, 50 fr., n° 42, M. Thimothée Tournié, au Périé ; 5^e prix, 40 fr., n° 22, M. Jean-Pierre Judicis, à Roussières, commune de Rignac ; 6^e prix, 30 fr., n° 10, M. François Cadiergues, à Bio ; prix supplémentaire, 25 francs, n° 20, M. Marc Gimel, à Alvignac ; prix supplémentaire, 20 fr., n° 15, M. Louis Delmas, à Rignac.

FEMELLES. — 2^e *Sous-Catégorie.* — 1^{re} Section (lots de 5 têtes). — 1^{er} prix, 70 fr., n° 59, M. Jean-Henri Vitrac, précité ; 2^e prix, 60 fr., n° 48, M. Louis Bel, à Padirac ; 3^e prix, 50 fr., n° 53, M. Louis Mégecaze, à Lunegarde, commune de Fontanes-Lunegarde ; 4^e prix, 40 fr., n° 52, M. Marc Gimel, à Alvignac ; 5^e prix, 30 fr., n° 58, M. Barthélemy Simonet, à Mayrinhac Lenton.

2^e section (lots de 10 têtes). — 1^{er} prix, 100 fr., n° 60, M. Henri Brel, à Réveillon, précité ; 2^e prix, 80 fr., n° 64, M. Paul Lacoste, à Mazeyrac, commune d'Avignac ; 3^e prix, 70 fr., n° 62, M.

Paul Delsahut, à Chalvet, commune du Bastit ; 4^e prix, 60 fr., n° 66, M. Thimothée Tournié, précité.

MALES. — 3^e *Sous-Catégorie.* — (Agneaux de l'été). — 1^{er} prix, 80 fr., n° 68, M. Louis Delmas, à Prégnac ; 2^e prix, 70 fr., n° 74, M. Firmin Laborie, à Pounon, commune de Rocamadour.

2^e *catégorie.* — Antenais : Animaux n'ayant perdu que deux dents de lait.

MALES. — 1^{er} prix, 110 fr., n° 102, M. J.-Henri Vitrac, précité ; 2^e prix, 90 fr., n° 81, M. Henri Brel, précité ; 3^e prix, 80 fr., n° 94, M. Louis Mégecaze, précité ; 4^e prix, 70 fr., n° 82, M. Gustave Cadiergues, à Rignac ; 5^e prix, 60 fr., n° 83, M. Joachim Cadiergues, à Bio ; 6^e prix, 50 fr., n° 98, M. Serres, à Bide, commune de Gramat ; prix supplémentaire, 25 fr., n° 99, M. Barthélemy Simonet, précité.

FEMELLES. — 1^{re} section (lots de 5 têtes). — 1^{er} prix, 80 fr., n° 108, M. J.-Henri Vitrac, précité ; 2^e prix, 65 fr., n° 105, M. Jean Lestrade, à Thégria ; 3^e prix, 50 fr., n° 104, M. J.-Pierre, précité ; 4^e prix, 40 fr., n° 106, M. Louis Mégecaze, précité ; 5^e prix, 30 fr., n° 107, M. Victor Orliac, à Graulet, commune de Gramat.

2^e section (lots de 10 têtes). — 1^{er} prix, 110 fr., n° 109, M. Henri Brel, précité ; 2^e prix, 90 fr., n° 112, M. Antoine Lavergne, à Virouloux-Alvignac ; 3^e prix, 80 fr., n° 111, M. Paul Delsahut, précité ; 4^e prix, 70 fr. Réservé.

(A suivre).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 18 juillet 1896

Naissances

Parazines Louise, rue Fénelon, 11.
Aymès Marie, impasse Dedrein, 2.

Mariages

Casimir Jean, cultivateur, et Alibert Catherine, fille de service.
Marty Jean, liquoriste, et Chimala Marie, tailleur.
Mercadier Victor, plâtrier, et Delfour Lucie.
Dols Urbain, propriétaire, et David Marie.

Décès

Couaillac Pierre, négociant, 54 ans, rue des Mi-repoises.
Second Marguerite, ouvrière aux tabacs, épouse Croizet, 65 ans, rue Lastié, 23.
Griffoul Louis, 14 ans, rue Donzelle, 36.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 16 et 19 Juillet

Allegro militaire	L. Chic.
La Grande Duchesse	Offenbach.
Rigoletto (Fantaisie)	Verdi.
La Fille de Madame Angot (Valse)	Lecoq.
Les Cloches de Corneville	Planquette.
Polka des Masques	H. Martin.

FAITS DIVERS

L'Electricité

C'est à l'électricité probablement que les rhumatisants, les goutteux et les diabétiques devront désormais le salut dont ils désespéraient jusqu'à présent. Cela résulte du moins de la récente communication du savant professeur d'Arsonval à l'Académie des sciences.

En les soumettant à l'action des courants électriques à haute fréquence, M. d'Arsonval a guéri des diabétiques et fait maigrir des obèses. On avait avant lui essayé déjà l'action électrique, mais les méthodes anciennes de production des courants ne permettaient qu'une action faible et alors insuffisante, ou bien plus forte et alors insupportable pour l'organisme humain. Ce qu'il y a d'étrange, d'inexplicable et d'inexpliqué dans les applications électriques de M. d'Arsonval, c'est que le courant, mortel, par exemple, à une tension de 200 énergies, n'est plus douloureux et se trouve sans danger quand ces énergies sont portées à un nombre mille fois supérieur.

Quand on fait passer les courants de l'appareil de M. d'Arsonval à travers le corps d'un sujet, ce dernier peut, en la tenant, allumer une lampe à incandescence et de cette énorme tension électrique n'éprouver aucun phénomène douloureux.

Le fluide électrique agit peut-être sur notre organisme comme la lumière ou le son. Ces deux phénomènes sont sensibles pour nous seulement entre deux nombres donnés de vibrations. Quand il y a trop ou pas assez de vibrations lumineuses ou sonores, nos yeux ne voient pas, nos oreilles n'entendent point. Peut-être en est-il de même pour les courants électriques, qui deviennent sans danger au-dessus d'une certaine fréquence.

On ne sait pas encore expliquer ce phénomène, mais on le constate. Et on en profite pour guérir. Modérons-nous cependant en nos enthousiasmes et ne nous hâtons pas de dire que toutes les maladies ayant pour cause des insuffisances de nutrition, de circulation sont désormais vaincues. M. d'Arsonval s'est contenté d'indiquer à l'Académie des sciences qu'il vient d'ouvrir aux gué-

risseurs une voie pleine de promesses, et que l'on ne se trouve en présence que d'une « simple étape scientifique ». L'étape est belle cependant et il y a plus que des promesses.

La longévité humaine

La France compte actuellement 213 centenaires.

L'Allemagne, qui a 15 millions d'habitants de plus que nous, n'a que 78 habitants ayant plus de cent ans.

L'Espagne compte 401 centenaires pour 18 millions d'habitants seulement.

Les Irlandais vivent très vieux. Il y a dans leur pays 578 centenaires.

L'Angleterre en compte 146, l'Ecosse 46, la Norvège 23, la Suède 10, la Belgique 6, le Danemark 2.

La Suisse n'a pas de centenaire.

Mais, si nous examinons en revanche, les statistiques de la région des Balkans, nous trouvons des chiffres extraordinaires : 578 centenaires en Serbie, 1,084 en Roumanie, 3,883 en Bulgarie.

Le même statisticien a cherché à savoir quel était l'homme le plus vieux du monde. L'auteur inclinait à décerner le brevet de longévité à Bruo Cetrim, nègre africain, résidant à Buenos-Ayres, qui aurait 150 ans.

La Russie prendrait le deuxième rang avec Kustrim, cocher moscovite — le doyen des cochers du monde — qui est dans sa cent quarantième année.

On remarquera que l'enquête n'a porté que sur des hommes.

Demander leur âge à des dames n'est pas galant.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. — Sommaire du numéro du 4 juillet 1896.

Gravures : Espagne : Les marins de l'escadre française, à la course de taureaux donnée en leur honneur à la Corogne. — Portrait (Nécrologie), S. A. R. Mgr le duc de Nemours, mort le 26 juin. — Départements, Monument du président Carnot inauguré à Nancy ; Monument du général Lamarque, inauguré à Saint-Sever-sur-Adour. — Beauvais : La fête de Jeanne Hachette ; Procession de l'Assaut ; L'évêque bénissant la foule. — Paris : La Tiare du roi Saitaphernes ; La couronne dite de Kherson ; Le procès Arton : Croquis d'audience ; Portraits d'Arton, de Floury et de Leguay. — Soudan : Les forts de Souakim ; Fort Schiatio ; Fort Foula ; Fort Tamalu. — Marine : L'aérostation maritime : Le ballon prêt à être gonflé ; Pendant le gonflement ; La sortie du hangar ; Départ pour une ascension ; Le croiseur Sfax, remorquant le ballon ; Toulon, vue générale à 350 mètres de hauteur, au-dessus du port Lagoubron ; La grosse tour ; Sanary ; Torpilleur à la poursuite du ballon ; Le ballon recueilli en pleine mer ; Le coup de sonde. — Beaux-Arts : La liseuse, tableau de M. Armand Breton.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Maison hantée, par G. Lenôtre. — L'aérostation maritime, par Guy Tomel. — Musique, par A. Boisard. — Science, par H. Servet, de Bonnières. — Sport, par Archiduc. Explication des gravures, Echees, Rébus Récréation de la famille, Revue Comique, Bibliographie. — En cours de publication : Madame Carignan, roman de M. Maurice Lefèvre. — Illustrations de M. Parys. — Le numéro : 50 centimes.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 5 juillet 1896 : Appareil Nivet pour l'essai des matériaux de construction G. Pellissier. — Téléphone Bloc-Notes : G. Béthuis. — Accidents de chemins de fer extraordinaires : Daniel Bellet. — Essais sur un moteur à gaz Crossley : J. L. — Le village suisse : Ch.-Ed. Guillaume. — Les travaux de l'Observatoire de Paris : A. Fraissinet. — La variole ovine et ses remèdes. — La fluorescence des vapeurs métalliques : C.-E. G. — Sonomètre électromagnétique : Ch.-Ed. Guillaume. — La pyrochromie Dr X. — Une compagnie de cyclistes militaires : L. B. de S. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 29 juin 1896 : Ch. de Villedeuil. — La brûlure du lin : A. Ladureau.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (N° 5)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Bibliographie. Un numéro, 0 fr. 50.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 16 juillet. — Jean Aicard : Les deux étameurs. — Victor Cherbuliez : Après fortune faite (suite). — Pierre Maël : Erreur d'amour (suite). — Le Capitaine Danrit : La guerre en ballon (suite). — Henri Demesse : Petite Fifi (suite). — Léon Tolstoï : Napoléon et Alexandre (suite). — V^{ss} Nacla : Chronique mondaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 123^e livraison (4 juillet 1896). — La vengeance des Peaux-de-Bique, par Gustave Toudouze. — Le Couronnement du Tsar Nicolas II, par Edmond Renoir. — Tous jeunes, par A. Verley. — La Bicyclette, par Edmond Renoir. — Chaque numéro, 40 cent.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal de voyages et des voyageurs* — Sommaire du N° 27. (4 juillet 1896). — 1^{er} De Paris à Pékin, par Fernand Grenard, avec seize gravures d'après des dessins et photographies de l'auteur. — 2^e A travers le Monde. — De Tourane à Kemmarat, par l'enseigne de vaisseau Eugène Mercié. — A travers le Thibet inconnu : Lettre de M. Eudes Bonin. — Excursions : La vallée de Gueyras. — Aux pays inconnus : Deux villes ruinées, grande course de terre et de mer. — Livres et cartes avec six gravures d'après des dessins et photographies. — 3^e Les revues étrangères.

Illustrations de : A. Paris, Myrbach, E. Zier. Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Pilules Suisses Rhumatisme, goutte, névralgies, migraines, maux de tête.

Bourse de Paris

Cours du 18 Juillet 1896

RENTES

3 0/0.....	compt ex-c.	101 60
3 0/0 amortissable.....	compt.	100 50
4 1/2 0/0.....	compt.	105 50

A LA BOULE D'OR

H. FABRE
10, RUE DE LA MAIRIE, 10
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
REPARATION

Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés
On demande un apprenti

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864
CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.
Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Toutes Opérations de Banque, notamment :
Comptes de dépôts de Fonds à intérêts et Comptes courants, avec ou sans service de Chèques ;
Chèques directs et Virements, paiements télégraphiques ou non ;
Dépôts de Fonds remboursables à échéance fixe, à intérêts variables suivant la durée des dépôts ;
Ordres de Bourse en France et à l'Étranger ;
Placements de Valeurs, Avances et Opérations sur Titres ;
Souscriptions ;
Garde de Titres ;
Location de Compartiments de Coffres-forts au siège central et dans plusieurs agences ;
Garantie contre les risques de remboursement, par tirages conformes aux tableaux d'amortissement, des Titres cotés au-dessus du pair, et contre les risques de non-vérification des Tirages ;
Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers ;
Escompte et Encaissement d'Effets de commerce, Factures et Reçus sur la France et l'Étranger ;
Crédits documentaires ;
Avances sur Marchandises et sur connaissements ;
Billets de Crédit circulaires et Lettres de crédit sur la France et l'Étranger ;
Renseignements divers ;
Services de Correspondant ;
Assurances, etc.
La Société a 221 Agences et Bureaux en France, une Agence à Londres et des Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Cléteas

CORDIAL indispensable, le plus économique. Supérieur aux eaux de mélisse et de menthe, goût exquis. Préviend et guérit tous maux de l'Estomac, de la Tête, des Nerfs. Précieux en temps d'Epidémie, Dysenterie, Influenza, Choléra. — S'emploie pur sur du sucre. Prix 2 fr. le Flacon, et 1 fr. 50 le Flacon pour Cyclistes. Fabrication **CLEMENT & C^{ie}**, à Valence (Drôme).
A Cahors, chez **M. J. Filhol**, pharmacien.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE
AG contre l'**INCENDIE**

SIÈGE SOCIAL :
29, Rue de Richelieu, à Paris.
La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France ; elle reçoit directement les propositions. **FORTES REMISES.**

L'EXTRAIT de VIANDE LIEBIG
est INDISPENSABLE dans
TOUTE BONNE CUISINE
pour améliorer
POTAGES - SAUCES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

Le 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :
Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosperden, Carnéac, Quimper, Douarnez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours
Prix des billets (aller et retour) 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduite de 40/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion, le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :
1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.
— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10/0 du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 3 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} Juillet 1896)

De Paris à Toulouse

	17	5	21 (1)	35	1125-1131
	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	DIRECT 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS.....	départ. 3 ^h 10s.	10 ^h 35 ^m .	7 ^h 50s.	11 15s.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 34	5 11	11 32	7 ^h 6 soir
Gignac-Cressensac	départ. 7 27	7 1	5 23	1 10	7 43
SOULLAC.....	arrivée. 7 47	7 37	5 50	2 7	8 3
CAZOULÈS.....	départ. 7 54	7 38	6 »	2 12	8 18
Lamothe-Fénelon.....	arrivée. 8 1	—	—	2 19	8 25
Nozac.....	départ. 8 2	—	—	2 21	8 26
GOURDON.....	arrivée. 8 17	—	—	2 36	8 41
Saint-Clair.....	départ. 8 27	—	—	2 46	8 51
Dégagnac.....	arrivée. 8 40	8 3	6 24	3 »	9 5
Thédirac-Peyrilles.....	départ. 8 50	—	—	3 10	9 15
Saint-Denis-Catus.....	arrivée. 9 2	—	—	3 22	9 27
Espère.....	départ. 9 13	—	—	3 32	9 38
CAHORS.....	arrivée. 9 24	—	—	3 44	9 49
Sept-Ponts.....	départ. 9 33	—	—	3 53	9 58
Cieurac.....	arrivée. 9 43	8 39	7 »	4 3	10 8 soir
Lalbenque.....	départ. 9 53	8 45	7 10	4 14	10 25
Caussade.....	arrivée. 10 9	—	—	4 25	10 37
MONTAUBAN.....	départ. 10 23	—	—	4 40	10 54
TOULOUSE.....	arrivée. 10 30	—	—	4 48	11 0
				5 23	11 40
				6 3	9 22
				6 20	—
				7 43	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50. prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, il part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 5 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 24.

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 43 ^m .	3 15 ^m .	8 ^h »	—	9 ^h 40	6 ^h mat
MONTAUBAN.....	arrivée. 3 30	4 24	8 48	—	10 47	7 7
Caussade.....	départ. 3 37	4 33	8 54	—	10 52	7 30
Lalbenque.....	arrivée. 4 3	5 14	9 16	—	11 33	8 11
Cieurac.....	départ. —	6 2	—	—	12 12	8 50
Sept-Ponts.....	arrivée. —	6 14	—	—	12 21	8 59
CAHORS.....	départ. 4 38	6 22	9 51	—	12 30	9 11
Espère.....	arrivée. 4 48	6 38	9 57	6 »	12 41	9 19
Saint-Denis-Catus.....	départ. —	6 52	—	6 14	—	9 29
Thédirac-Peyrilles.....	arrivée. —	7 6	—	6 27	—	9 42
Dégagnac.....	départ. —	7 19	—	6 42	—	9 55
Saint-Clair.....	arrivée. —	7 28	—	6 51	—	10 8
GOURDON.....	départ. —	7 38	—	7 »	—	10 17
Nozac.....	arrivée. —	7 53	10 37	7 17	—	10 26
Lamothe-Fénelon.....	départ. 5 30	8 2	—	7 26	—	10 49
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 11	—	7 36	—	10 58
SOULLAC.....	départ. —	8 23	—	7 48	—	11 10
Gignac-Cressensac.....	arrivée. —	8 24	—	7 49	—	11 11
BRIVE.....	départ. 5 51	8 31	10 58	7 57	—	11 18
PARIS.....	arrivée. 5 55	8 36	10 59	8 4	—	11 22
				8 36	—	11 51
				9 6	—	12 23
				9 40	—	12 49
				11 44	—	11 23
				8 40 ^m	—	—

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 20 ^m	12 ^h 50 ^m	6 ^h 30 ^m
Mercuès.....	6 43	1 4 ^m	6 44
Arrêt Douelle	6 47	»	6 48
Parnac.....	6 54	»	6 56
Luzech.....	7 »	»	7 2
Castelfranc.....	7 13	1 35	7 45
Arrêt Prayssac	7 16	»	7 48
Puy-l'Évêque.....	7 25	1 46	7 58
Duravel.....	7 32	1 54	8 3
Soturac-Touzac	7 40	2 3	7 43
Fumel.....	7 49	2 13	7 54
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8 »
BORDEAUX.....	3 51	8 11	4 34
PARIS. — A.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	11 ^h 10 ^m	7 ^h 38
BORDEAUX.....	» »	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 20	3 1	9 10
Fumel.....	8 53	3 7	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 19	9 26
Duravel.....	8 52	3 28	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	3 37	9 40
Arrêt Prayssac	9 6	»	9 47
Castelfranc.....	9 12	3 51	9 53
Luzech.....	9 22	4 4	10 3
Parnac.....	9 31	4 14	10 11
Arrêt Douelle	9 36	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 25	10 21
CAHORS. — A.	9 53	4 39	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 37	1 ^h 27 ^m	5 ^h 28 ^m
Cabessut, halte	7 46	1 36	5 32
Arcambal.....	7 57	1 47	5 42
Vers.....	8 6	1 56	5 50
Saint-Géry.....	8 15	2 4	5 57
Conduché.....	8 28	2 17	6 9
St-Cirq, halte.	8 45	2 34	6 15
St-Martin-Lab.	8 53	2 41	6 31
Calvignac, hal.	9 7	2 55	6 44
Cajarc.....	9 18	3 6	6 54
Monthun, hal.	9 28	3 16	7 5
Toirac.....	9 41	3 29	7 15
Lamadaine.....	9 41	3 29	7 15
CAPDENAC. A.	9 53	3 41	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	[Omnibus]	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 45	11 ^h 10 ^m	5 ^h 19 ^m
Lamadaine.....	7 55	11 22	5 31
Toirac.....	8 6	11 34	5 43
Monthun, hal.	8 14	11 43	5 52
Cajarc.....	8 26	11 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 46	12 14	6 24
St-Cirq, halte.	8 54	12 23	6 34
Conduché.....	9 »	12 30	6 41
Saint-Géry.....	9 17	12 45	6 56
Vers.....	9 22	12 54	7 2
Monthun, hal.	9 30	1 00	7 11
Arcambal.....	9 39	1 11	7 22
Cabessut, halte.	9 40	1 11	7 22
CAHORS. — A.	9 48	1 19	7 30

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

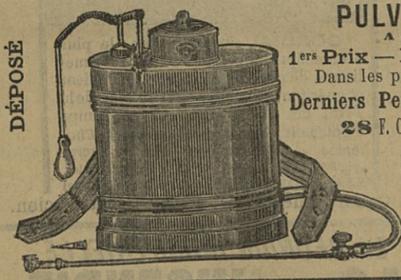
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.

Prix : 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.



VIN DE VIAL

LACTO PHOSPHATE - VIANDÉ - QUINA
Aliment physiologique complet

Anémie — Convalescence
Pertes des forces — Langueur — Inappétence
Parfaitement dosé et assimilable, le Vin phosphaté de Vial est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilittantes.

Pharmacie VIAL, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.



Pour le prix de fr. 7.25 contre remboursement, vous recevrez un très bon accordéon à concert, avec des nouveaux claviers à pitons de spirales (brevetés). Je garantis qu'ils ne sont pas perclus et qu'ils ne se rompent pas pendant dix ans. Cet accordéon a 10 touches, 2 registres, 2 basses, 2 soufflets doubles, fine garniture complète, coins nickel, bordure baguette en même métal, clavier découvert, 2 chœurs, 35 cm. Instrument remarquable. Tous les acheteurs reçoivent gratis une méthode par laquelle ils sont en état d'apprendre à jouer eux-mêmes l'accordéon sans connaître les notes. Emballage gratis. — Port: francs 1.25. Celui qui veut payer 9.80 recevra le même instrument de 3 registres et de 3 chœurs.

Heinrich Suhr, à Neuenrade (Allemagne).

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues
SUCCESEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTièrement NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

Le propriétaire-gérant : LATOU.